

Troisième publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **L'Eglantine S.A. en liquidation, Aigle**
- Décision de dissolution par: l'assemblée générale
- Date de la décision: 10.04.2003
- Echéance de préavis des créances: **04.07.2003**
- Adresse pour la déclaration des créances: Charles-André Crausaz, liquidateur, Entreprise Crausaz, 1860 Aigle
- Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'article 745, alinéa 3 CO

Etude des notaires Favre
1867 Ollon

(01018590)